

Projet et professionnalisation n°2

Gauthier MISLIN

Jaden MOUANGA NKODIA

SISR1A



Pour équiper tous les salariés de l'entreprise ASSURMER d'un nouvel ordinateur portable, compact, léger et autonome, nous avons besoin d'un ordinateur portable avec un écran de 14 ou 15 pouces, compromis idéal pour garantir à l'utilisateur un confort de travail et un confort visuel, mais également une machine compacte et une facilité de transport. Dans cette même logique de facilité de transport, l'ordinateur ne doit pas excéder un poids de 1,7 kilos, car l'utilisateur doit pouvoir transporter son ordinateur sans difficulté, lors de ces déplacements professionnels, pour l'apporter au travail et le ramener à son domicile pour effectuer du travail à distance, pratique de plus en plus présente et nécessaire dans le monde du travail en entreprise.

L'ordinateur portable doit être équipé d'un CPU performant, pour permettre un travail efficace et une navigation fluide. Il devra donc être équipé au minimum d'un processeur Intel core i3 de dernière ou avant dernière génération, ou de préférence un Intel core i5 pour des performances accrues.

L'ordinateur doit posséder au minimum 8Go de mémoire vive, idéalement 16Go pour offrir à l'utilisateur une machine performante capable d'effectuer de nombreuses tâches en simultané.

Pour la capacité de stockage de l'ordinateur, un disque dur de 256Go minimum devrait être suffisant pour garantir une capacité de stockage relativement importante. Étant donné l'utilisation massive de Cloud comme nouvelle solution de stockage, un ordinateur qui excède les 256Go de stockage n'est pas nécessaire. Enfin, l'ordinateur doit pouvoir fonctionner durant toute une journée de travail sans avoir à être rechargé, et répondre aux besoins de l'utilisateur en cas d'imprévu ou d'absence de prise électrique, dans un train par exemple, ou lors d'événements extérieurs, comme les très attendus Jeux Olympiques de Paris 2024. Un ordinateur avec une autonomie minimale de 10H est donc nécessaire.

Pour choisir un équipement le plus écologique possible, l'indice de réparabilité est un outil qui nous permet de lutter contre l'obsolescence et d'éviter le gaspillage des ressources. La note permet de savoir si le produit est plus ou moins réparable, c'est pourquoi nous décidons de choisir une note de réparabilité d'un minimum de 6 sur 10 afin que le produit soit facilement réparable et aussi une longue durée de vie.

Pour le produit, nous avons choisi la marque Lenovo car le système de gestion environnementale (SME) de Lenovo reflète leur engagement à concevoir, développer et fabriquer des produits respectueux de l'environnement dans des installations qui minimisent l'impact environnemental sur leur environnement et d'améliorer continuellement leurs performances dans ce domaine.